

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la **SOCIETE IVOIRIENNE DES TABACS (SITAB)** sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) le mercredi 10 juin 2015, dans la salle JEWELS de la « Maison de l'Entreprise » (C.G.E.C.I.) au Plateau, à dix (10) heures 30 GMT**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2015.
5. Fin de mandat de deux (2) Administrateurs – Proposition de renouvellement.
6. Ratification de la modification du siège social.
7. Pouvoirs à conférer.

Les propriétaires d'actions seront admis à l'Assemblée sur justification de leur identité et à condition que le transfert à leur nom de leurs actions ait été effectué cinq (05) jours au moins avant l'Assemblée.

Les pouvoirs des mandataires devront être déposés à l'Assemblée, en entrant en séance, ou adressés à la **SITAB - DIRECTION GENERALE - 01 BP 724 ABIDJAN 01**.

Les Actionnaires sont informés que les documents prescrits par la loi et les statuts sont tenus à leur disposition à l'adresse ci-dessus, pendant les quinze (15) jours qui précèdent la date de l'Assemblée.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION